



**SYNDICAT CGT DES PERSONNELS  
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA DRÔME**

26 avenue du Président Herriot ; 26000 Valence  
04.75.79.26.92 [cgt@ladrome.fr](mailto:cgt@ladrome.fr)

**LE SERVICE PUBLIC** territorial  
**C'EST UN bien PUBLIC**

Valence, le 22 mars 2017

21 MAR. 2017

ARRIVÉE 2

A l'attention de Monsieur le Président  
du Conseil départemental de la Drôme

Objet : préavis de grève pour le jeudi 30 mars 2017

Monsieur le Président,

Vous poursuivez depuis votre élection une entreprise de destruction du service public départemental qui prend plusieurs formes. D'une part, vous attaquez nos conditions de travail en supprimant des postes, en réduisant nos droits à congés et en instaurant la concurrence entre agents, d'autre part, vous réduisez les services rendus à la population, en quantité et en qualité, et en externalisant certains d'entre eux sans garantir leur réalisation correcte.

Après avoir initié cette démarche dans le secteur social, qui par son objet concentre tout ce que vous méprisez ostensiblement (valeurs de solidarité et d'égalité), vous envisagez à présent de poursuivre votre démarche dans le domaine des déplacements. Sous le nom de « redéfinition des politiques d'entretien et d'exploitation des routes départementales », vous remettez en cause à la fois la nature du service rendu aux Drômois, et l'organisation et les relations de travail de l'ensemble des agents de la direction des déplacements.

C'est pourquoi nous déposons un préavis de grève pour le jeudi 30 mars, de 0h00 à 24h, pour l'ensemble des agents du Conseil départemental de la Drôme.

Nous refusons la logique générale de ce projet basée sur une mesure des performances individuelles, la prédominance de la logique comptable sur la logique de service, la mise en place d'un compte horaire individualisé.

Nous vous demandons la remise en cause de cette politique d'austérité qui dégrade le service public départemental, domaine d'intervention après domaine d'intervention, et les conditions de travail des agents, service après service. En particulier, la surveillance individuelle des agents que vous souhaitez confier aux encadrants de proximité dans le cadre de ce projet est une remise en cause grave des pratiques de production collective du service public.

Veuillez recevoir, Monsieur le Président, l'assurance de notre engagement au service des Drômois.

Pour la CGT des personnels  
du Conseil départemental de la Drôme,  
le secrétaire général,  
Patrice Trempil